



# DOSSIER D'INSCRIPTION

## INSCRIPTION À LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT DE L'ÉCOLE DE CIRQUE DE ROANNE

- **INSCRIPTIONS ADHÉRENTS :**

- Mercredi 4 septembre 2019 de 15h à 19h
- Samedi 7 septembre 2019 de 10h à 12h

- **INSCRIPTIONS NOUVEAUX ADHÉRENTS :**

- Samedi 7 septembre 2019 de 14h à 16h
- Mercredi 11 septembre 2019 de 17h à 19h

## REPRISE DES COURS À PARTIR DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019

### L'École de cirque de Roanne s'engage sur les 7 points suivants :

- L'École de Cirque de Roanne n'est pas un lieu de compétition,
- Chaque adhérent doit venir pour se faire plaisir et s'épanouir,
- Les membres du bureau sont à l'écoute de tous les interlocuteurs (adhérents, parents, partenaires...),
- L'École de Cirque de Roanne défend des valeurs de solidarité en soutenant des associations d'utilités publiques (AFM TÉLÉTHON, UNICEF...),
- L'École de Cirque de Roanne accueille tous les publics sans discrimination physique ou morale,
- L'École de Cirque de Roanne souhaite faire progresser chaque adhérent, à son rythme et en fonction de ses capacités,
- L'École de Cirque de Roanne est un support ludique d'accompagnement du handicap.

École de Cirque de Roanne – Rue Général Giraud 42300 ROANNE – 06 52 95 84 54

[www.cirque-roanne.org](http://www.cirque-roanne.org)



# TARIFS 2019 - 2020

## PAIEMENT EN UNE SEULE FOIS

	Adhésion (une seule adhésion par famille)	Licence	Cotisations annuelles	Tarifs annuels
<b>1 enfant</b>	22 €	22 €	225 €	269 €
<b>2 enfants</b>	22 €	44 €	450 €	516 €
<b>3 enfants</b>	22 €	66 €	675 €	763 €

## PAIEMENT TRIMESTRIEL

	Septembre 2019 (1 <sup>er</sup> trimestre + adhésion + licence)	Janvier 2020	Avril 2020	Tarifs annuels
<b>1 enfant</b>	119 €	75 €	75 €	269 €
<b>2 enfants</b>	216 €	150 €	150 €	516 €
<b>3 enfants</b>	313 €	225 €	225 €	763 €

## ATELIER BABY CIRQUE :

La Fédération Française des École de Cirque demande 1 licence pour l'adulte qui accompagne. Cette licence est valable même si l'adulte accompagnateur n'est pas la même personne chaque semaine.

	Adhésion	Licence	Cotisation période 1 (septembre - février)	Cotisation période 2 (février - juillet)	Tarifs annuels
<b>1 enfant</b>	22 € (offerte si famille déjà adhérente)	22 € enfant 22 € adulte accompagnant	75 €	75 €	216 € (194 € si famille déjà adhérente)

## Chèques vacances acceptés

## PIÈCES À FOURNIR

### À rendre, en un exemplaire pour chaque enfant :

- fiche adhésion (page 3),
- fiche de santé (page 4),
- certificat médical de non contre-indication aux arts du cirque.

### À rendre en un exemplaire unique par famille :

- règlement général et politique sur la protection des données personnelles signés (pages 5 & 6),
- règlement intérieur signé (pages 7 & 8),
- chèques de règlement.

# FICHE D'ADHÉSION 2019-2020

NOM: ..... Adhérent en 2018/2019 :  OUI  NON  
Prénom : .....  
Né(e) le : ..... Sexe : M  F   
Adresse : .....  
Téléphone élève : .....

Email : **OBLIGATOIRE**.....

## Désire participer au cours du :

- |                  |  |   |
|------------------|--|---|
| <b>LUNDI</b>     | <input type="checkbox"/> 17h15 à 18h45 | <b>8-12 ans DÉBUTANT</b>  |
| <b>MARDI</b>     | <input type="checkbox"/> 17h à 18h15   | <b>6-8 ans DÉBUTANT/INTERMÉDIAIRE</b>   |
| <b>MERCREDI</b>  | <input type="checkbox"/> 09h15 à 10h15 | <b>4-6 ans DÉBUTANT/INTERMÉDIAIRE</b>   |
|                  | <input type="checkbox"/> 10h30 à 12h00 | <b>8-10 ans CONFIRMÉ</b>  |
|                  | <input type="checkbox"/> 16h15 à 17h15 | <b>4-6 ans CONFIRMÉ</b>   |
|                  | <input type="checkbox"/> 17h30 à 18h45 | <b>6-8 ans CONFIRMÉ</b>   |
| <b>JEUDI</b>     | <input type="checkbox"/> 18h45 à 20h15 | <b>14-18 ans TOUS NIVEAUX</b>   |
|                  | <input type="checkbox"/> 17h à 17h45   | <b>3-5 ans TOUS NIVEAUX</b>   |
| <b> VENDREDI</b> | <input type="checkbox"/> 18h à 19h30   | <b>10-16 ans CONFIRMÉ</b>   |
|                  | <input type="checkbox"/> 17h30 à 19h00 | <b>11-15 ans TOUS NIVEAUX</b>   |
| <b>SAMEDI</b>    | <input type="checkbox"/> 19h à 21h     | <b>Troupe</b>   |
|                  | <input type="checkbox"/> 9h30 à 10h15  | <b>Baby Cirque</b> (pour les enfants de 18 mois à 3 ans et demi, accompagnés d'un parent) |
|                  | <input type="checkbox"/> 10h30 à 12h   | <b>10-12 ans CONFIRMÉ</b>   |



Des ateliers supplémentaires sont proposés aux adhérents déjà inscrits dans un autre cours. Ils sont gratuits et feront l'objet d'une inscription auprès des initiateurs dans le courant de l'année :

**LUNDI de 19h à 20h30 : ATELIERS SPECIFIQUES** (thèmes changeant à chaque vacances, 12 ans et +, âge toutefois variable en fonction de la spécialité travaillée) ;

**MARDI de 18h30 à 20h (après les vacances d'avril) : atelier jonglerie** (savoir jongler à 3 balles pour pouvoir s'inscrire).

**Je soussigné(e), ..... déclare autoriser ..... à participer aux activités de l'École de cirque de Roanne (son accompagnement aller-retour gymnase ou autre lieu occasionnel reste sous ma responsabilité).**

AUTORISATION POUR L'ADHÉRENT DE QUITTER SEUL LA SALLE DE COURS :  OUI  NON

Fait à.....le.....

**Signature du responsable légal** (précédée de NOM, PRÉNOM, « Lu et Approuvé »)

# FICHE SANTE POUR LES ACTIVITES LOISIRS

Document réalisé par la commission Santé de la Fédération Française des Écoles de Cirque les 26 et 27 mars 2004.

## RESPONSABLE LÉGALDE L'ÉLÈVE

NOM, Prénom, lien avec l'enfant : .....

N° Sécurité sociale : .....

Tél domicile : ..... Professionnel : ..... Portable : .....

## AUTRES PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM, Prénom, lien avec l'enfant : ..... Tél : .....

NOM, Prénom, lien avec l'enfant : ..... Tél : .....

## INDICATIONS MÉDICALES

Antécédents médicaux : interventions chirurgicales, accidents, fractures, trauma, lésions musculaires, etc.

.....  
.....  
.....

Recommandations utiles : port de lunettes, lentilles, appareils (acoustiques, dentaires, prothèses), etc.

.....  
.....  
.....

## **CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE AUX ARTS DU CIRQUE : IL EST OBLIGATOIRE**

L'École de Cirque de Roanne n'est pas une association de pratiques sportives, ni affiliée à une fédération sportive. La réglementation qui autorise la validité d'un certificat médical pour 2 ans, n'est donc pas valable pour notre association affiliée à une fédération artistique et non sportive. Cette exigence est un usage et une obligation contenue dans le cahier des charges de la Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC), pour obtenir notre agrément qualité. De ce fait AUCUNE dérogation ne pourra être faite et le certificat médical d'aptitude à exercer les « arts du cirque » reste obligatoire avec chaque dossier d'inscription.

## DÉCHARGE PARENTALE

Je soussigné(e)..... , responsable légal de l'enfant.....  
..... , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école. J'autorise l'ÉCOLE de CIRQUE de ROANNE à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence (**Nota : AUCUN TRAITEMENT MÉDICAL NE SERA TOUTEFOIS ADMINISTRÉ PAR L'ÉCOLE NI PAR DES MEMBRES DE L'ENCADREMENT**).

Remarques particulières .....

Fait à ..... le.....

**Signature du responsable légal** (précédée de NOM, PRÉNOM, « Lu et Approuvé »)

# RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Réglementation européenne en vigueur au 25 mai 2018

## INFORMATION SUR LE FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES

ÉCOLE DE CIRQUE DE ROANNE - Les informations portées sur votre dossier d'inscription sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de l'École de cirque de Roanne. Les destinataires des données sont l'outil de gestion créé par EOBS TECHNOLOGIE.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'ÉCOLE DE CIRQUE DE ROANNE – Rue Général Giraud 42300 ROANNE - [presidence.ecr@gmail.com](mailto:presidence.ecr@gmail.com).

**Valable pour une durée indéterminée, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment, par mail : [presidence.ecr@gmail.com](mailto:presidence.ecr@gmail.com) .**

## AUTORISATION DE PUBLICATION D'UNE PHOTOGRAPHIE OU D'UNE VIDÉO

Je soussigné(e) ....., autorise par la présente, L'ÉCOLE DE CIRQUE DE ROANNE à diffuser la (les) photographie(s) / la (les) vidéo(s), sur lesquelles pourraient figurer ....., en vue de les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur le site internet désigné à l'adresse [www.cirque-roanne.org](http://www.cirque-roanne.org), ou dans toutes revues culturelles locales et/ou presse quotidienne locale.

**(\*) indiquer les noms de tous les élèves en cas de fratrie**

La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

**Valable pour une durée indéterminée, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment, par mail : [presidence.ecr@gmail.com](mailto:presidence.ecr@gmail.com).**

Fait à ..... le .....

**Signature du responsable légal (précédée de NOM, PRÉNOM, « Lu et Approuvé »)**

## PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE POLITIQUE DE PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

### VOS DONNÉES PERSONNELLES

Notre site ne demande pas l'enregistrement nominatif aux visiteurs et ne procède à aucun enregistrement nominatif pour la simple consultation de ses pages.

Dans le cas de notre formulaire de contact, vous êtes invité à laisser des données personnelles (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse électronique). Certaines données sont indiquées comme obligatoires afin de permettre à nos services le bon traitement de votre demande. Ledit formulaire est accompagné d'une case à cocher destinée à donner votre consentement à l'utilisation de ces données par nos services.

Par ailleurs, à l'occasion de l'utilisation du site <https://www.cirque-roanne.org>, peuvent être recueillies : l'URL des liens par l'intermédiaire desquels l'utilisateur a accédé au site, le fournisseur d'accès de l'utilisateur, l'adresse de protocole Internet (IP) de l'utilisateur. Ces données sont destinées uniquement à un usage statistique.

## FINALITÉ DU TRAITEMENT DES DONNÉES

Les données vous concernant collectées sur notre site sont à usage exclusivement interne ou statistique; elles ne sont ni échangées, ni transférées, ni cédées ou vendues à des tiers.

## CONSERVATION DES DONNÉES

Les données vous concernant qui sont collectées sur notre site sont conservées pendant un délai de 2 ans.

## COMMENT ACCÉDER À VOS DONNÉES ET LES RECTIFIER ?

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Celui-ci peut être directement exercé par courrier électronique accompagné d'une copie d'une pièce d'identité en utilisant l'adresse suivante : [presidence.ecr@gmail.com](mailto:presidence.ecr@gmail.com).

## COOKIES

Des cookies sont susceptibles d'être installés sur votre ordinateur lors de votre navigation. Un cookie est un fichier de petite taille, qui ne permet pas l'identification de l'utilisateur, mais qui enregistre des informations relatives à la navigation d'un ordinateur sur un site. Les données ainsi obtenues visent à faciliter la navigation ultérieure sur le site, et ont également vocation à permettre diverses mesures de fréquentation.

Il vous est cependant possible de désactiver l'utilisation de ces cookies sur votre navigateur. Remarque : le choix de ne pas utiliser les cookies peut entraîner l'impossibilité d'accéder à certains services, cependant la navigation basique reste possible. Voici les manipulations à réaliser en fonction de votre navigateur :

- **Internet Explorer** : onglet outil / options internet. Cliquez sur Confidentialité et choisissez "Bloquer tous les cookies". Validez en cliquant sur Ok.
- **Firefox** : en haut de la fenêtre du navigateur, cliquez sur le bouton Firefox, puis aller dans l'onglet Options. Cliquez sur l'onglet Vie privée. Paramétrez les Règles de conservation sur : utiliser les paramètres personnalisés pour l'historique. Enfin décochez-la pour désactiver les cookies.
- **Safari** : Cliquez sur le pictogramme de menu (symbolisé par un rouage). Sélectionnez Paramètres. Cliquez sur Afficher les paramètres avancés. Dans la section "Confidentialité", cliquez sur Paramètres de contenu. Dans la section "Cookies", vous pouvez bloquer les cookies.
- **Chrome** : Cliquez en haut à droite du navigateur sur le pictogramme de menu (symbolisé par trois lignes horizontales). Sélectionnez Paramètres. Cliquez sur Afficher les paramètres avancés. Dans la section "Confidentialité", cliquez sur préférences. Dans l'onglet "Confidentialité", vous pouvez bloquer les cookies.

Fait à ..... le .....

**Signature du responsable légal** (précédée de NOM, PRÉNOM, « Lu et Approuvé »)



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**LES 2 PAGES SONT À PARAPHER ET/OU SIGNER**

## PRÉAMBULE

L'association a pour but la découverte et la pratique des arts du cirque dans le respect de chacun, en vie associative.

Le présent règlement, rédigé dans cet esprit, a pour but d'organiser au mieux de l'intérêt de tous, la pratique des cours dispensés par ses initiateurs au sein de l'École de cirque de Roanne.

Il est opposable à toute personne pratiquant les arts du cirque en tant qu'adhérente de l'association.

Toute infraction au présent règlement, constatée par l'un quelconque des membres du bureau pourra après avertissement, et sur décision du bureau entraîner la suspension pour un temps, voire l'exclusion définitive de l'École de cirque de Roanne.

## L'ADHÉSION

L'adhésion à l'École de Cirque de Roanne est effective, après paiement de la cotisation annuelle, dont le montant est fixé par le bureau. Cette cotisation couvre une période allant du 16 septembre 2019 au 4 juillet 2020.

Les modes de paiement possibles sont les suivants : chèques bancaires, chèques vacances, espèces.

L'École de Cirque de Roanne offre la possibilité d'échelonner les encaissements par des chèques en 1 ou 3 fois. Dans le cadre de paiements échelonnés, les chèques seront retirés en début de chaque trimestre. Le premier chèque sera encaissé à l'inscription. Cependant, la totalité des chèques devra être remise au cours de l'inscription sans quoi l'adhésion ne sera pas prise en compte.

Pour l'atelier BABY CIRQUE, il est accepté des périodes de 5 mois d'ateliers. L'adhésion et les licences restent obligatoires pour débiter une première période d'atelier. Les enfants sont OBLIGATOIREMENT accompagnés d'un adulte (père ou mère). Une licence est OBLIGATOIRE pour l'adulte accompagnateur. Une seule licence pourra couvrir différents adultes accompagnateurs (père ou mère).

La cotisation inclut le coût de la licence fédérale ainsi qu'une assurance.

- assurance individuelle : couverture du licencié lors de la pratique des Arts du Cirque ou à l'occasion de déplacements ou d'animations avec l'École de Cirque de Roanne.

Chaque adhérent est libre de souscrire des garanties supplémentaires.

Les stages de vacances pour la troupe d'artistes sont gratuits. Cette troupe étant la vitrine de l'École de cirque, via des spectacles réguliers donnés tout au long de l'année.

**Un certificat médical doit être fourni par l'adhérent lors de son adhésion.**

**En cas d'arrêt en cours d'année, un certificat médical de non aptitude à la pratique des « arts du cirque » doit être fourni. C'est seulement dans ces conditions, que la période non pratiquée sera remboursée (\*)**

**(\*) Conditions applicables UNIQUEMENT dans le cadre d'un arrêt définitif en cours d'année. Aucun remboursement ne sera réalisé pour une absence momentanée.**

Parapher + « lu et approuvé »

## L'ACCÈS AUX INSTALLATIONS

L'École de Cirque de Roanne dispose d'une salle, mise à disposition par la ville de Roanne. Cette salle permettant de s'entraîner, il est demandé de prendre soin de cette structure et du matériel mis à disposition.

## LA PRATIQUE DU CIRQUE

**La pratique des ARTS DU CIRQUE doit se faire en tenue décente et dans les conditions suivantes, sous peine que l'élève ne soit pas accepté en cours :**

- tenue souple sans fermeture ni bouton
- chaussons souples
- gourde / bouteille d'eau (avec le prénom inscrit dessus)
- cheveux attachés

L'usage du téléphone portable pendant les cours est interdit. Tant pour téléphoner, que pour envoyer des messages ou prendre des photos. Merci d'éteindre les portables en arrivant en salle de cours ou de mettre la fonction silence.

Il est demandé de respecter les horaires des cours, afin que ces derniers se déroulent dans de bonnes conditions, dans le respect de chacun. Merci de déposer et de venir chercher vos enfants aux heures prévues.

Les enfants doivent être récupérés auprès des Initiateurs, dans la salle de cours. Une décharge écrite des parents sera à remplir dans la fiche d'inscription, si les enfants ont le droit de rentrer seul.

L'accès à la salle est interdit à tous les animaux, vélos, scooter etc...

Toute dégradation pourra faire l'objet d'une demande d'indemnisation du préjudice.

L'École de Cirque de Roanne décline toute responsabilité en cas de perte ou vol sur le site ou dans les locaux de l'association.

L'usage d'alcool et de drogues est strictement interdit sur le site et dans les locaux de l'École de Cirque de Roanne, mais aussi dans le cadre de spectacles à l'extérieur.

Les cas de figure qui ne sont pas énoncés dans le présent règlement intérieur sont soumis à l'appréciation du bureau.

Fait à Roanne, le 9 juillet 2019

RÉMY POIRSON, Président de l'École de Cirque de Roanne



Fait à ..... , le .....

Signature du responsable légal (précédée de NOM, PRÉNOM, « Lu et approuvé »)

